

Réunion ministérielle de l'OTAN, Paris, décembre 1954

LES 17 et 18 décembre, le Conseil de l'Atlantique Nord a tenu à Paris sa troisième réunion ministérielle de l'année; les précédentes s'étaient déroulées l'une le 23 avril, avant la Conférence de Genève sur les questions d'Extrême-Orient, et l'autre, le 22 octobre; celle-ci avait été consacrée à l'étude des dispositions à prendre pour associer la République fédérale d'Allemagne à l'Ouest. M. Stephanos Stephanopoulos, ministre des Affaires étrangères de la Grèce, et lord Ismay, secrétaire général de l'OTAN, étaient respectivement président et vice-président de la réunion de décembre, où le Canada était représenté par M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. C. D. Howe, ministre de la Production de défense, M. Ralph Campney, ministre de la Défense nationale et M. L. D. Wilgress, représentant permanent du Canada auprès du Conseil de l'Atlantique Nord.

A la suite du présent article, nous reproduisons in extenso le communiqué publié à l'issue de la réunion.

Réunion pour « faire le point »

Il s'agissait en l'occurrence d'une réunion régulière comme le Conseil en tient tous les ans pour « faire le point » et passer en revue l'avancement des préparatifs de défense nécessités par tout danger pouvant peser sur la sécurité des États membres et pour décider des prochaines mesures à prendre en ce domaine. L'année écoulée avait été fertile en événements et marquée d'une amélioration des positions de l'OTAN tant sur le front militaire (accroissement de la puissance et de l'efficacité des effectifs) que sur le front politique (le vide causé par le rejet de la Communauté européenne de défense a été comblé par les Accords de Londres et de Paris qui apportent l'espoir d'un règlement durable).

Les ministres étaient saisis du rapport sur l'examen annuel 1954, qu'un comité subalterne du Conseil avait rédigé avec l'aide du Secrétariat civil et des autorités militaires de l'OTAN, à la lumière des renseignements détaillés fournis par les pays membres sur leurs plans militaires et financiers et sur leurs plans de production de défense. Se fondant sur les recommandations contenues dans le rapport, les ministres ont décidé du niveau des effectifs de l'OTAN pour les trois prochaines années, adoptant des objectifs fermes pour 1955 et des objectifs provisoires et indicatifs pour 1956 et 1957. Numériquement, les effectifs de 1955 seront sensiblement les mêmes qu'en 1954, mais leur entraînement, leur équipement et leur efficacité feront l'objet de nouvelles améliorations. On a escompté un accroissement des effectifs qui résulterait de la contribution allemande à la défense, prévue dans les Accords de Paris. Le Conseil a constaté avec satisfaction chez plusieurs pays membres une augmentation de l'activité économique et du bien-être général allant de pair avec les efforts de défense. Dans leurs échanges de vues sur les questions internationales d'intérêt commun, notamment sur l'évolution de la politique soviétique des derniers temps et sa signification, les ministres étaient tous d'accord. Ils ont constaté que la politique étrangère de l'URSS, marquée d'un certain assouplissement depuis la mort de Staline, conservait la même orientation